

*Légation de Suisse*  
*en*  
*France*

En 1946, l'U.R.S.S. lança à l'Assemblée générale une offensive de paix, en proposant la création d'un organe international en vue de la réduction des armements. En 1947, M. Vichinsky, poursuivant cette offensive en l'accompagnant de très vives attaques contre les Etats-Unis, s'en prit aux "excitateurs à la guerre" et à la diffusion des nouvelles fausses ou déformées. Dans les deux cas, les Occidentaux accueillirent les propositions russes avec réticence, mais ils n'osèrent pas s'y opposer. Ils se contentèrent d'é-mousser les pointes qui étaient dirigées contre eux par les Soviets.

En 1948, M. Vichinsky, après une diatribe un peu moins virulente que celle de l'année dernière, revient sur la question du désarmement pour proposer que les cinq grandes puissances réduisent leurs forces militaires d'un tiers au cours de l'année prochaine, que les armes atomiques soient immédiatement interdites et qu'un organe international soit chargé de contrôler ces deux opérations. C'était demander une fois de plus de traiter ensemble les questions du désarmement et de l'énergie atomique, ce à quoi la majorité du Conseil de sécurité s'est toujours refusée. C'est aussi chercher à

- 2 -

reléguer le contrôle de l'énergie atomique au second plan, ce que les Occidentaux ne veulent à aucun prix. Cette fois-ci, par la voix de M. Bevin, les puissances occidentales dirent non à l'U.R.S.S., en exprimant toute la méfiance que leur inspirent les Soviets. "On nous invite, dit le Ministre britannique, à mettre notre sécurité en commun avec une nation qui est décidée à ne pas révéler au monde ce qu'elle fait. Ceci me paraît être une proposition à l'Assemblée pour encourager le reste du monde à désarmer pendant que l'Union soviétique garde le secret absolu sur sa propre force militaire et ses activités".

En outre, les Occidentaux paraissent décidés à répondre par une contre-propagande à la propagande de l'U.R.S.S. qui tend à les faire apparaître aux yeux de l'opinion publique comme des agresseurs. Cette contre-propagande, commencée par M. Bevin et M. Spaak, s'accentuera sans doute au Conseil de sécurité dès le 4 octobre. En effet, les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne viennent de porter plainte contre l'U.R.S.S. devant cet organe au sujet du blocus de Berlin, en invoquant le chapitre VII de la Charte (action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression). Ces trois Etats semblent donc vouloir désigner à leur tour l'U.R.S.S. comme l'agresseur, en tentant de faire considérer le blocus comme une menace contre la paix.

Actuellement l'attention est concentrée au Palais de Chaillot sur ces deux questions : les dernières propositions de l'U.R.S.S. et le problème connexe de l'énergie atomique, qui relèvent de la Ière Commission de l'Assemblée, et l'affaire de Berlin qui va être discutée au Conseil de sécurité.

Les séances plénières du début ont pris fin le 29 septembre à midi. Elles ont été au nombre de douze et ce ne sont que les cinq dernières qui prirent parfois un aspect dramatique. Au cours de ces séances, on parla aussi, bien

- 3 -

entendu, d'autres choses que de menace à la paix et d'agression. Il faut citer en premier lieu les opinions qui se rapportent au Plan Marshall et à la coopération des pays de l'Europe occidentale.

Les délégués du bloc oriental dirent tous, avec plus ou moins de force, que l'alliance des Cinq avait un caractère offensif, alors que le système d'alliance des démocraties populaires était purement défensif et pacifique. Quant au Plan Marshall, ils l'accusèrent non seulement d'avoir un but politique, mais encore de compromettre la prospérité de ses adhérents et de violer le principe de la liberté des échanges. C'est surtout la Pologne qui développa ce dernier point et qui le développera encore, car elle l'a fait inscrire à l'ordre du jour.

De l'autre côté de la barricade, M. Schuman, dans un discours très mesuré, a déclaré qu'une Allemagne unie devrait s'insérer dans une Europe nouvelle, laquelle aurait renoncé à son morcellement. Il a confirmé l'accueil très favorable fait par le Gouvernement français aux suggestions tendant à la réunion d'une assemblée européenne. "Les idées de fédération, de confédération européenne, a-t-il dit, font leur chemin". Après avoir cité, dans l'ordre économique, l'activité des Seize, celle du Benelux, les négociations franco-italiennes, il a ajouté : "L'union économique implique la coopération politique". Cette parole pourrait, semble-t-il, fournir un nouveau tremplin à la propagande du Kremlin. M. Van Royen, délégué des Pays-Bas, s'exprima sur ce sujet à peu près de la même façon que le Ministre français des Affaires étrangères.

Sans parler de fédération, M. Bevin a affirmé que la Grande-Bretagne, centre d'un vaste Commonwealth, était aussi un pays européen et que son bien-être dépendait de la sécurité et de la prospérité de l'Europe. Il a déclaré à ce propos que le Plan Marshall était destiné à réaffirmer l'indépendance européenne.

Puis il a déclaré : "Si nous nous apercevons que nous ne pouvons continuer à agir sur une échelle mondiale, nous devons travailler à l'échelle régionale et nous entendre avec qui l'entente est possible,.....faire confiance à ceux qui veulent vivre en confiance avec nous". Une telle phrase ne semble pas seulement s'appliquer au cadre européen. On pourrait y voir comme un appel aux nations non soviétiques à serrer les rangs.

M. Rasmussen, représentant du Danemark, a consacré la première partie de son allocution au Plan Marshall et aux possibilités d'une coopération européenne plus étendue, mais sur le plan économique seulement. Quant à la Suède et à la Norvège, elles se sont abstenues jusqu'à maintenant de prendre la parole.

Enfin, M. Marshall lui-même a parlé de son plan pour en défendre la légitimité. "Les organisations internationales, at-il affirmé, ne peuvent se substituer aux efforts nationaux et personnels...L'ONU n'a jamais eu l'intention d'interdire l'action coopérative entre des groupes d'Etats, à des fins conformes à la Charte des Nations Unies."

Les délégués de l'Amérique du Sud ont, en général, conjuré les grandes puissances de s'entendre. Le Mexique a même présenté un projet de résolution dans ce sens. Ils ont aussi beaucoup insisté pour que le plus grand nombre possible de différends soit tranché par la Cour Internationale de Justice.

L'Inde, le Pakistan et la Birmanie paraissent chercher à faire figure d'arbitre en distribuant des blâmes au camp occidental, comme au camp soviétique. Ils font campagne pour l'indépendance des peuples non autonomes, en particulier pour les Républicains Indonésiens et le Vietnam.

Il est intéressant de voir que les démêlés entre le Kominform et le Maréchal Tito n'ont diminué en rien la cohé-

- 5 -

sion des pays de la zone d'influence russe. Le représentant de la Yougoslavie s'est même distingué dans la défense du point de vue soviétique en tâchant d'expliquer et de justifier un texte de Lénine cité par M. Bevin à l'appui de ses doutes sur la bonne foi du Kremlin.

Il faut relever également que plusieurs orateurs, notamment M. Schuman, M. Wang-Shi-Shieh, Ministre des Affaires Etrangères de Chine, et la déléguée de l'Inde ont souligné la nature idéologique et morale du conflit qui oppose les anciens alliés.

Quoi qu'il en soit, les porte-parole de l'Est ont soutenu qu'il était possible de coopérer entre nations capitalistes et communistes. M. Marshall a demandé que des efforts soient faits des deux côtés pour trouver un terrain d'entente. M. Spaak a plaidé en faveur de concessions mutuelles afin que les Nations Unies puissent prendre un nouveau départ. MM. Bevin et Schuman se sont contentés de proclamer les intentions pacifiques de leurs pays respectifs.

Paris, le 4 octobre 1948.